



AVIS DE MOTION

Municipalité de Natashquan
Province de Québec

Avis est donné par Josette Delphin, conseillère, que la Municipalité de Natashquan prendra en considération, pour adoption, un projet de règlement pour remplacer son règlement R-2022-003 concernant la gestion contractuelle.

À la suite de modifications apportées à la *Loi sur les contrats des organismes municipaux, (LCOM)*, la Municipalité doit revoir son règlement encadrant l'attribution de contrats de gré à gré ou par appel d'offres publics.

Le projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil du 12 mai 2026. Les citoyens et citoyennes pourront le consulter sur le site web de la Municipalité ou en se présentant à nos bureaux administratifs. Les questions et commentaires peuvent nous être adressés en personne ou par écrit et pourront, le cas échéant, mener à des modifications du règlement à adopter.

Benoit Léger

Benoit Léger, greffier-trésorier